

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 112 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2774 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

**Le 5 octobre :
saisissons l'occasion
pour contester !**

**Assurance chômage :
attaque sur les droits**

Page 5

**Nouveau Racket sur
le Littoral**

Page 8

**Les étudiants de La
Réunion se font
respecter**

Page 9

Antilles

**Mobilisations contre
le passe sanitaire**

Page 11

**Nathalie Arthaud,
candidate de Lutte
ouvrière aux
présidentielles**

Page 12



Le 5 octobre : saisissons l'occasion pour contester !

Ce mardi 5 octobre, une journée interprofessionnelle est appelée par la CGT-CGTR, FO, la FSU et Solidaires. Quand on est convaincu que le monde du travail doit reprendre le chemin des luttes, il faut en être.

Il y aura autant de situations différentes que d'entreprises. Dans certaines, il n'y a pas d'appel. Dans d'autres, il y aura un débrayage et une délégation de salariés se joindra à une des manifestations. Et dans celles où les salariés sont en lutte, à Transdev, par exemple, où les conducteurs de bus font grève contre le recul de leurs conditions de travail, ou encore à Marseille où les éboueurs refusent l'allongement de leur temps de travail, il y aura peut-être suffisamment de troupes motivées pour faire un cortège.

Mais quel que soit le degré de mobilisation dans leur entreprise, ceux qui sont en colère doivent se manifester. Il faut montrer qu'il y a des femmes et des hommes qui veulent se battre même si la lutte est difficile et s'il n'y a pas la perspective de gagner immédiatement.

À leur façon, c'est ce que qu'ont fait les opposants au passe sanitaire qui sont descendus dans la rue tous les samedis cet été. C'est ce qu'ont fait, il y a deux ans, les gilets jaunes. Ils ont refusé de se taire, et même sans perspective de victoire, ils ont continué longtemps à exprimer leur hostilité et à rassembler autour d'eux. Il faut que la même combativité s'exprime dans le monde du travail. Et ce ne sont pas les raisons qui manquent !

Depuis deux semaines, des milliers de salariés de la santé sont passés du statut de héros à celui de parias et se retrouvent suspendus et privés de salaire. C'est une attaque inédite contre le monde du travail. Éloigner les non-vaccinés des malades pour réduire les risques est une chose. Mais de quel droit le gouvernement les prive-t-il de salaire ?

À partir du 1er octobre, le gouvernement va enlever 50, 100 ou 200 € sur les allocations d'un million de chômeurs, alors que tous les signaux économiques sont au vert, nous dit-on et que l'argent dégoûline dans les grandes entreprises !

Des centaines de milliers d'ouvriers vivent sous la menace d'une fermeture d'usine ou d'un licenciement, d'autres sous la menace de l'amputation durable de leur salaire, à cause du chômage partiel imposé par le grand patronat, ou de la disparition de primes, alors que le coût de la vie, le carburant, le gaz et l'électricité flambent.

Eh bien, montrons que toutes ces ignominies ne passent pas ! Montrons que ceux qui en sont victimes ne sont pas seuls et qu'ils peuvent se rallier à un camp, celui des travailleurs conscients de leurs intérêts collectifs. Employés dans le privé ou le public, dans l'industrie ou les services, en emploi fixe ou précaire, montrons que nous voulons nous battre ensemble.

Beaucoup de salariés ne voient dans cet appel qu'une promenade syndicale de plus. Et c'est bien comme cela que l'envisagent les directions syndicales, car pour changer le rapport des forces avec le patronat, il faudrait un véritable plan de combat, avec des objectifs de lutte, appuyé par une campagne d'agitation dans les entreprises comme dans les médias. Il faudrait en finir avec les appels catégoriels qui dispersent le mécontentement avant même qu'il ne se fasse entendre. Il faudrait être à l'offensive et chercher le moyen de riposter à chaque attaque gouvernementale et patronale.

Les directions syndicales n'ont pas cette volonté. Celle-ci doit venir des travailleurs les plus combattifs et les plus conscients. Alors, mettons à profit cette journée pour réaffirmer la nécessité d'une lutte d'ensemble des travailleurs, car la société capitaliste a toujours été féroce pour les exploités et ils n'ont été en mesure d'inverser la vapeur qu'en se battant unis.

Profitons-en pour discuter entre nous de nos problèmes de travailleurs, mais aussi de l'évolution de toute la société, car derrière les attaques patronales, c'est aussi l'avenir de nos enfants et de la société qui est en cause.

Où nous mène cette société capitaliste ? Elle a développé d'immenses possibilités scientifiques et techniques. Mais la bourgeoisie s'en sert pour assouvir ses caprices de riches et imposer une vie de plus en plus dure aux classes laborieuses !

En s'opposant à la classe capitaliste, en visant leur émancipation, les travailleurs peuvent remettre la société sur ses pieds. C'est fort de cette conscience que le monde du travail peut redevenir la force contestataire capable de peser sur la politique patronale et gouvernementale.

Dénoncer, regrouper ceux qui n'acceptent pas d'être piétinés et écrasés est le point de départ obligé de cette prise de conscience. Mobilisons-nous le 5 octobre dans ce sens.

Devant la hausse des prix : augmentation des salaires et des pensions !

Plus 12,6 % d'augmentation pour le tarif régulé du gaz au 1er octobre, plus 20 % sur le prix moyen de l'essence depuis un an, augmentation en cours du prix du pain et des pâtes : la flambée des prix frappe les classes populaires.

Craignant que ces hausses spectaculaires ne provoquent la colère de dizaines de milliers de ménages en difficulté, le gouvernement a promis pour décembre un versement supplémentaire de 100 euros du chèque énergie et le lissage des augmentations du gaz, avec blocage en novembre et augmentations en avril. Ces mesures ne soulageront guère les millions de personnes concernées. Elles servent d'abord à montrer que Macron se préoccupe du pouvoir

d'achat à quelques mois de la présidentielle. Et surtout, elles sont destinées à couvrir le refus du patronat d'augmenter les salaires.

Depuis des années, les salaires sont bloqués. Ils sont même à la baisse, car dans de multiples secteurs, les emplois retrouvés sont moins qualifiés et moins bien payés que ceux perdus. Dans l'hôtellerie et la restauration, Macron en est à inventer la défiscalisation des pourboires payés par carte bleue, ce qui ne concernera probablement pas beaucoup de serveurs ! Revenir à la rémunération des serveurs au pourboire et faire prendre en charge une partie de leur salaire par des exonérations d'impôts, les patrons de la restauration ont aussitôt applaudi.

Pour Marine Le Pen aussi, « *augmenter les salaires, c'est faire peser une charge sur des entreprises* », comme Valérie Pécresse et Dupont-Aignan qui souhaitent une augmentation des salaires net de 10 %, mais en baissant d'autant les « charges salariales », autrement dit en vidant un peu plus les caisses de retraite ou de l'assurance maladie.

Devant l'inflation qui revient en force, la seule réponse acceptable pour les travailleurs est une augmentation des salaires et des pensions. Ces augmentations doivent entièrement être financées par le patronat, en lui imposant de les prélever sur ses bénéfices. Et les salaires doivent être indexés sur le coût réel de la vie.

Coronavirus : des millions de morts... mais les profits capitalistes en pleine santé !

La CMA-CGM qui est une des principales compagnies de transport maritime desservant La Réunion n'a pas subi le chaos généré dans les échanges internationaux par l'épidémie de Coronavirus, elle a au contraire profité de la situation pour augmenter son chiffre d'affaire et ses bénéfices.

Le prix des containers facturés à ses clients a ainsi explosé, passant en un an de 2500 dollars à 18 000. Résultat, cette compagnie a vu son chiffre d'affaire propulsé à 12,41 milliards de dollars au 2ème trimestre 2021 (soit une hausse de 77 % par rapport au 2ème trimestre 2020) et ses bénéfices grimper à 4,57 milliards de dollars au 2ème trimestre 2021 au lieu de 1,2 milliards au 2ème trimestre 2020 (soit une hausse de 279 % !).

Non contents de réaliser un tel enrichissement, les dirigeants de la CGM-CGM prétendaient il y a peu supprimer l'escale réunionnaise, car

pas assez intéressante pour eux...

En tout cas, ce que l'on peut constater avec cet exemple, c'est que même en période de crise économique, les profiteurs capitalistes trouvent encore le moyen d'augmenter leurs marges et de racketter encore plus durement les populations.

En expropriant ces « écumeurs des mers » et en faisant fonctionner

ces entreprises sous son contrôle, la classe ouvrière mettra un terme à la recherche du profit ce qui permettra de réduire considérablement le prix des marchandises, mais aussi d'en finir avec l'exploitation honteuse des marins travaillant sur les porte-containers.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 8 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 9 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 10 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 16 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

Tests payants : une mesure inacceptable

Emmanuel Macron l'avait annoncé le 12 juillet, les tests PCR et antigéniques de dépistage du Covid deviendraient payants dès l'automne. Cela sera effectif le 15 octobre.

Il en coûtera 49 euros pour un test PCR et 25 pour un test antigénique. Dans un premier temps, cette mesure devait concerner toute la population mais Castex vient d'annoncer que les personnes vaccinées et les mineurs continueraient à bénéficier de tests gratuits.

Le gouvernement prétend qu'avec le développement de la vaccination, il n'est plus question de continuer à payer des tests qualifiés de « confort », comme si les gens allaient se faire tester n'importe quand et n'importe où ! Mais la véritable

raison est que ces tests – 100 millions réalisés depuis le début de la pandémie – ont coûté environ 2,2 milliards d'euros pour 2020 à la Sécurité sociale, qui parle de 4,9 milliards pour 2021.

Il faut donc rogner sur les dépenses et en même temps continuer à inciter les gens à se faire vacciner, d'où le maintien du remboursement pour toutes les personnes déjà vaccinées. Une fois de plus les non vaccinés sont montrés du doigt et le gouvernement leur fait payer, au sens propre, les conséquences de leur choix.

Pour le moment, le gouvernement ne remet en cause que partiellement la gratuité des tests. Il n'en reste pas moins que la méthode consistant à

pénaliser financièrement ceux qui refuseront d'être vaccinés est inacceptable. Ce sont les plus pauvres qui en pâtiront le plus. C'est la politique du mépris et de la contrainte qui se poursuit. Quant à la lutte contre l'épidémie, le gouvernement s'en moque car il n'hésite pas à rendre encore plus vulnérable la partie de la population qui n'aura plus les moyens de se tester et de faire obstacle à la propagation du virus.

La mesure du gouvernement est inacceptable : tous les tests devraient rester gratuits, en prenant sur les profits des laboratoires et de l'industrie pharmaceutique pour les financer

Covid-19 : ceux qui en profitent

En 2020, le chiffre d'affaires des laboratoires d'analyses médicales a bondi de 37,4 % en France, pour atteindre 6,2 milliards d'euros, une augmentation presque exclusivement due à l'activité de dépistage du Covid-19.

L'année 2021 s'annonce encore plus florissante.

Tous les tests sont remboursés depuis un an et demi. Les laboratoires d'analyses sont ainsi, à côté des Big Pharma, un autre secteur capitaliste dont les profits proviennent directement des caisses publiques, et ont explosé. L'enveloppe de 2 milliards d'euros prévue dans le budget de la Sécurité sociale pour les dépistages

du Covid-19 a largement été dépassée. Elle devrait atteindre au moins 4,9 milliards d'euros. Et c'est aux travailleurs que l'État présentera la note, d'une façon ou d'une autre.

Macron brade la santé publique

En 2020, alors que l'épidémie de Coronavirus battait son plein et que les soignants travaillaient à flux tendus dans les hôpitaux, manquant de bras et de matériel, le gouvernement et les directions des hôpitaux publics ont fermé 5758 lits supplémentaires.

Ainsi, pendant que Macron et son ministre de la Santé, Véran, occupaient le devant de la scène médiatique en prétendant soutenir l'effort des infirmières et des médecins face à la crise sanitaire, ils continuaient à priver ces derniers des moyens de la combattre.

Ce double langage est sans conteste écoeurant et révoltant, mais

pas étonnant venant de la part de serviteurs zélés des capitalistes pour qui la santé publique représente un coût qu'il faut réduire au maximum dans le budget de l'État. L'argent ainsi économisé sert à subventionner les profits capitalistes, y compris ceux qui se réalisent dans le secteur de la santé, à l'instar des laboratoires pharmaceutiques.

Le fonctionnement de la vraie vie de la société repose entièrement sur les soignants, les aidants et les travailleurs de tous les secteurs. À eux d'en prendre la direction !



Salaires : question de point de vue

Dans un interview sur LCI le 27 septembre, répondant à Le Maire et à Castex qui font mine en cette année électorale d'inciter le patronat à revaloriser les salaires, le président du Medef a affirmé qu'« une augmentation des salaires, c'est aussi une aug-

mentation des prix ».

Que voilà une conception étriquée de l'économie... une augmentation de salaire, aussi douloureuse soit-elle pour Roux de Bézieux, cela peut aussi être une diminution des profits.

Il est vrai que dans ce cas, cela

ne passe pas par un paisible débat entre patronat et gouvernement, mais par un explosif, imprévisible et tonitruant coup de colère des travailleurs.

Assurance chômage : attaque sur les droits

C'est le 1er octobre que la réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur. Pour un peu plus d'un million de travailleurs au chômage, 1,15 million selon l'Unedic, l'indemnisation va baisser de 17 % en moyenne par rapport à celle, déjà insuffisante, qu'ils auraient pu toucher auparavant. Cette baisse pourra aller jusqu'à 40 % pour 400 000 des plus précaires.

D'autres mesures contenues dans cette réforme pourraient même priver de toute indemnisation des centaines de milliers de travailleurs précaires qui aujourd'hui survivent de petit contrat en petit contrat,

d'une semaine, de deux jours ou d'un seul, en intérim ou en CDD. Pour avoir droit à une indemnisation, il faudra en effet avoir travaillé 130 jours durant les vingt-quatre mois précédents, ou 910 heures, ce qui n'était pas le cas jusque-là.

« Il faut s'assurer qu'il n'est jamais plus rentable de ne pas travailler que de travailler » a martelé Macron le 17 septembre lors d'une réunion à la Mutualité à Paris devant des artisans et commerçants. Roux de Bézieux, le dirigeant du Medef, quant à lui s'est déclaré satisfait. Et pour cause. Le patronat cherche depuis bien longtemps à contraindre

les travailleurs à accepter n'importe quel travail, à n'importe quel salaire.

C'est toute la classe ouvrière qui est attaquée au travers de cette réforme, non seulement parce que personne n'est à l'abri d'un licenciement, d'une fermeture d'usine, ou plus encore d'une fin de contrat, mais aussi parce qu'elle est une arme dans les mains des patrons, pour baisser tous les salaires. Contre cette attaque comme contre toutes les autres, il faut une réaction unie de tous les travailleurs.



La nouvelle réforme de l'Assurance Chômage : un nouveau sale coup contre les chômeurs

Le gouvernement a fini par imposer de nouvelles règles pour le calcul des indemnités chômage à partir du 1er octobre 2021.

En résumé, pour prétendre à indemnisation, les chômeurs devront avoir travaillé à minima 6 mois au lieu de 4 pendant les 24 derniers mois.

Le salaire journalier de référence (SJR) sera calculé en divisant les revenus perçus entre le 1er jour travaillé et le dernier jour travaillé par le nombre de jours travaillés et non travaillés pendant la même période. Avant la réforme, on ne prenait en compte que les jours travaillés. Cette nouvelle disposition aura donc pour

conséquence de fortement diminuer le montant du SJR.

Les chômeurs les plus affectés seront donc les travailleurs en CDD et autres contrats précaires, c'est-à-dire la plupart du temps les plus mal payés.

Le gouvernement imposera dorénavant une double punition aux femmes, aux jeunes travailleurs, aux travailleurs saisonniers, à toutes celles et à tous ceux qui travaillent en pointillé pour les associations, dans les mairies sur des contrats à durée déterminée (Atsem), agents du nettoyage, de la sécurité, mais aussi les caissières et autres étalagistes des grandes surfaces, etc.

À La Réunion, des dizaines de milliers de salariés sont concernés par cette baisse programmée des indemnités chômage. Le gouvernement a calculé qu'il ferait économiser ainsi 2,3 milliards d'euros à l'UNEDIC (l'organisme payeur pour le chômage) en année pleine.

2,3 milliards dont seront spoliés les chômeurs en France.

2,3 milliards d'euros qui iront filer tout droit dans les poches des capitalistes sous forme d'aides diverses !

À bas la réforme de l'Assurance Chômage !

Un emploi pour tous, c'est possible... si les travailleurs se font craindre !

De 1996 à 2021 (en 25 ans), la population de La Réunion est passée de 700 000 à 860 000 habitants (+ 23 %). Pendant le même laps de temps, le nombre total des chômeurs est passé de 102 140 à 180 790 (+ 77 %).

Tous les politiciens et gouvernements qui se sont succédés pendant cette période ont prétendu mener la lutte contre le chômage en arrosant les entreprises d'aides financières toujours plus conséquentes.

Les chiffres démontrent que cette politique n'a débouché sur aucune amélioration pour les travailleurs.

Aujourd'hui à La Réunion, 25 % des personnes en âge de travailler sont toujours au chômage. Le pour-

centage parmi les jeunes est du double. On ne peut que dresser un constat d'échec de leur politique.

En finir avec le chômage nécessiterait de recenser partout, dans toutes les entreprises, toutes les administrations, tous les quartiers, les écoles et l'université, les besoins en emplois et de répartir la charge de travail à réaliser entre tous les bras disponibles.

Cette solution ne convient pas au patronat dont le but ultime n'est pas de donner un emploi à tout le monde, mais au contraire de réaliser le maximum de profits avec le moins de travailleurs possible.

Seule la lutte collective des travailleurs et des chômeurs, seul un rapport de forces avec le patronat

permettra d'imposer le plein emploi.



Chargeurs de téléphones : les joies de la libre concurrence

Jeudi 23 septembre, la Commission européenne a présenté un projet de règlement pour imposer en 2024 un même type de chargeur, le type USB-C, à tous les fabricants de téléphones portables, tablettes et autres appareils électroniques rechargeables par un câble.

Alors qu'il serait possible d'utili-

ser un seul modèle de connecteur pour tous ces appareils, les fabricants ont créé une diversité invraisemblable de branchements, qui s'est tout de même réduite au fil du temps. Cela fait partie de leur stratégie commerciale, afin d'imposer des dépenses supplémentaires à chaque changement d'appareil. Cette vente

forcée de chargeurs produit 11 000 tonnes de déchets par an.

Il aura fallu 20 ans à la commission européenne pour se prononcer sur la question, sans aller toutefois jusqu'à imposer réellement quoi que ce soit aux fabricants.

Défense de l'environnement : des militants assassinés

Dans un rapport publié le 13 septembre, l'ONG britannique Global Witness recense 227 assassinats de défenseurs de l'environnement en 2020, soit quatre par semaine. Ce décompte macabre, forcément sous-évalué, est en augmentation constante depuis 2018.

L'Amérique du Sud totalise la majorité des assassinats, dans des pays où la biodiversité est particulièrement riche, tels que la Colombie, le Mexique, le Brésil, le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua et le Pérou. Les autres continents touchés sont l'Asie du Sud et l'Afrique. 70 % des personnes assassinées s'opposaient à la déforestation. Les autres s'opposaient à des barrages hydro-

électriques, à l'agro-industrie ou à des mines à ciel ouvert, comme Fikile Ntshangase, militante sud-africaine, tuée à bout portant devant son petit-fils en octobre 2020.

Global Witness dénonce l'impunité de ces assassinats, perpétrés par les États ou par des milices pour le compte des capitalistes de multiples secteurs industriels. L'ONG explique également : « Plus les terres sont accaparées et plus les forêts sont abattues dans l'intérêt de profits à court terme, plus la crise climatique s'aggrave. Et plus la crise climatique s'aggrave, plus augmente la violence contre ceux qui protègent leurs terres et notre planète. » L'organisation économique et sociale capitaliste en-

ferme l'humanité dans une spirale infernale. Les discours officiels de plus en plus verts n'empêchent pas les assassinats.



Manifestations pour le climat : viser les causes

Vendredi 24 septembre, c'était la reprise des manifestations pour le climat, qui avaient été lancées en 2019 par la militante écologiste suédoise Greta Thunberg. Son mouvement, Fridays for future, a annoncé plus de 1 500 événements à travers la planète.

Dans plusieurs grandes villes, comme New York ou Berlin, ces manifestations ont été un événement, rassemblant des milliers de manifestants, souvent jeunes. Les organisateurs du mouvement avaient notamment en ligne de mire la 26e conférence des Nations unies sur le climat (COP26), qui se tiendra en Écosse début novembre.

Le récent rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est encore plus alarmiste que les précédents. De nombreux scientifiques font le lien entre le réchauffement climatique et les événements de cet été, comme les inondations en Allemagne, en Belgique ou en Chine, ou encore les dômes de chaleur en Amérique du Nord. Selon plusieurs organismes associatifs ou liés à l'ONU, tels que le Haut-commissariat aux ré-

fugiés, dans certaines régions du globe le réchauffement dégrade déjà les conditions de vie au point de contraindre à l'exil des dizaines de millions de personnes, trop pauvres pour s'adapter.

Tout cela donne raison à ceux qui manifestent. Mais les perspectives de Greta Thunberg se limitent à dénoncer l'inaction des dirigeants et à tenter de faire pression sur eux pour qu'ils mettent en place des réformes

plus profondes.

Cette perspective butte sur le fait que, dans ce système, c'est le marché qui gouverne, et non les États. Aussi soucieux du climat qu'ils se disent, les dirigeants politiques n'ont aucune intention de remettre en question l'économie de marché. Or c'est bien cela qui serait nécessaire pour aboutir à une utilisation rationnelle des ressources, en fonction des besoins de l'humanité.



Aide au développement : celui des capitalistes

En août dernier était votée une loi programmant une augmentation sur trois ans de l'aide au développement des pays pauvres. Officiellement destinée à financer des projets améliorant la situation de leur population, elle a surtout pour but d'aider les entreprises françaises à arracher des marchés et à faire face à leurs concurrents sur le marché africain.

Une enquête, menée par le site Médiapart et le groupe de journalistes d'investigation Disclose, en donne quelques exemples.

Les dix sociétés qui ont remporté le plus d'appels d'offres de l'Agence française de développement (AFD) entre 2015 et 2019 sont toutes françaises : une filiale d'Engie, une autre

de Suez environnement, ou la société de sécurité Amarante, qui se prévaut d'« assurer la protection de ses clients y compris dans les zones sensibles ». Il est peu probable que les clients en question soient de paisibles paysans africains.

En 2016, deux entreprises étaient sélectionnées pour la rénovation de l'aéroport de Douala au Cameroun : une filiale de Vinci et une filiale de Fayat, alors quatrième groupe français de BTP. Deux ans plus tard, les compagnies aériennes se plaignaient de l'insécurité des installations, malgré les 24 millions d'euros prêtés par l'AFD pour ce chantier. Les journalistes qui ont voulu accéder aux documents concernant les contrats

passés se sont vu opposer le secret bancaire.

Jusqu'en 2020, l'AFD a aussi soutenu financièrement une société possédant une plantation de palmiers à huile en République démocratique du Congo, au nom du nécessaire développement de « l'agro-industrie, complément de l'agriculture familiale ». Les terres y avaient été volées aux paysans, les employés maltraités et mis en danger par les produits chimiques utilisés, ont révélé les témoignages recueillis sur place par les journalistes.

Quant à l'argent du développement, ces travailleurs n'en ont jamais vu la couleur !

Nouveau Racket sur le Littoral

Dernier rebondissement en date du dossier de la Nouvelle Route du Littoral. 2500 accropodes vont devoir être déplacées pour permettre de remplacer 775 blocs rocheux défectueux.

Le coût de cette route avait été établi à 1,6 milliard d'euros avant le début du chantier. Il est monté aujourd'hui à 2 milliards. Les nouveaux travaux sont estimés à 20 millions d'euros, mais les contentieux entre le groupement d'entreprises Bouygues-Vinci chargées du chantier et la région pourraient atteindre un milliard d'euros supplémentaire!

Le ministre de l'économie, Bruno Lemaire, avait ironisé en 2020 sur « cette magnifique route inachevée ne menant nulle part »... eh bien si : à l'enrichissement des groupes capitalistes du BTP et de leurs actionnaires et au stand-by et aux embouteillages sans fin pour des dizaines de milliers d'automobilistes de La Réunion !

Quelle gabegie que le capitalisme !



Borne en berne !

Lundi 27 septembre, Elisabeth Borne, la ministre du Travail en visite à l'agence Pôle Emploi de Vitry-sur-Seine (région parisienne), a été interpellée par plusieurs chômeurs sur les « sous-emplois » et sur les salaires auxquels ils sont abonnés depuis des années.

Prise de court, la ministre n'a su que répondre : « Je ne sais pas si on peut parler de sous-emploi puisqu'il y a tout de même des gens dont c'est le métier. »

Ce à quoi une chômeuse présente lui a rétorqué : « Mais vous, vous vivez avec 800 euros par mois ? » (Elle touche 12 000 euros brut mensuels!).

Cette rage, exprimée par quelques travailleuses privées d'emplois à la face d'une des principales responsables de leur situation, est totalement justifiée : bas salaires pour des travaux harassants, allocations chômage minables que le gouvernement a décidé encore de réduire d'en moyenne de 20 % à partir du 1er oc-

tobre.

Il faut que les travailleurs et les chômeurs osent demander des comptes à ceux et celles qui vivent aux crochets de la classe ouvrière. Il faut que leur colère s'exprime dans des luttes collectives pour le partage du travail entre tous et des salaires décents pris sur les profits de la bourgeoisie parasitaire.

Débat Zemmour-Mélenchon : contre l'extrême droite, défendre les perspectives communistes révolutionnaires

Lors du débat sur BFM le 23 septembre avec Mélenchon, Zemmour a pu laisser libre cours à sa haine des immigrés en général et des musulmans en particulier. Il s'inscrit dans le sillage de Le Pen, mais aussi de la politique du gouvernement Macron, ses campagnes sur l'islamo-gauchisme et autres dangers séparatistes qui lui donnent des ailes. C'est ainsi qu'il a pu tranquillement déclarer que plusieurs millions d'habitants musulmans de ce pays, dont beaucoup ont d'ailleurs la nationalité française, ne seraient pas « assimilables » par la république.

De telles idées prospèrent sur le terreau de la crise et du désarroi qu'elle engendre. La progression de l'extrême droite est aussi la conséquence des déceptions accu-

mulées devant la politique des différents gouvernements de gauche contre la classe ouvrière. Zemmour a d'ailleurs eu beau jeu de rappeler à Mélenchon, qui promettait de s'en prendre aux inégalités sociales s'il était élu, qu'il avait été ministre durant le gouvernement Jospin, et que son modèle, Mitterrand, avait gouverné durant 14 ans.

Zemmour lui-même ne promet bien sûr rien aux classes populaires et aux travailleurs. Au-delà de discours aussi radicaux que haineux contre les immigrés, il s'incline respectueusement, comme tous les politiciens bourgeois, devant les intérêts du patronat, auquel il promet de supprimer les impôts et de continuer à les soutenir en rognant sur les dépenses sociales d'un État « trop

généreux ».

Dans ce débat, Mélenchon s'est présenté comme l'ennemi de Zemmour et de l'extrême droite au nom d'une autre idée de la France, plus ouverte et créolisée. Mais ce n'est pas au nom de la France, mais bien au nom de leurs intérêts de classe que les travailleurs conscients doivent combattre l'extrême droite, en comptant sur leur force collective, celle d'une classe sociale composée de femmes et d'hommes qui, au-delà de leurs différences de religion, de nationalité ou de couleur de peau, ont les mêmes exploiters et les mêmes intérêts à défendre.

Les étudiants de La Réunion se font respecter



Une mauvaise surprise attendait les étudiants de La Réunion à l'occasion de la rentrée universitaire. Ils découvraient en effet que, suite à un retard de l'administration dans ses démarches pour faire agréer son Service de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) auprès de l'ARS, ils se retrouvaient pri-

vés de la gratuité, à laquelle ils avaient droit jusqu'à présent, des soins et examens de santé indispensables à leur présentation aux épreuves.

Cette décision inique concernait pas moins de 19 000 étudiants et plus particulièrement les plus désargentés.

En guise de réponse, le 27 sep-

tembre, plusieurs dizaines d'entre eux décidaient de se mobiliser contre cette injustice et de bloquer l'entrée du SUMPPS, soutenus tout au long de leur mouvement par d'autres étudiants qui leur apportaient repas et encouragements.

Deux jours plus tard, le président de l'université leur annonçait que son administration entamait immédiatement les démarches nécessaires à la reconduction de l'agrément de l'organisme de santé universitaire.

Un recul précipité dû uniquement à la peur de l'administration de voir cette mobilisation perdurer et s'approfondir tant les problèmes des étudiants sont nombreux (manque de logements, etc.).

Relever la tête, ne pas se résigner et se faire craindre collectivement voilà le chemin à suivre...

DANS LES ENTREPRISES

Sages-femmes : en grève

Un mouvement de grève de trois jours, du vendredi 23 au dimanche 26 septembre, a été très suivi nationalement par l'ensemble des sages-femmes, qu'elles exercent dans les hôpitaux, les cliniques ou en libéral. Avec 100 % de grévistes, certaines maternités privées ont même dû fermer.

C'est la cinquième fois que les sages-femmes se font entendre depuis le début de l'année, sans que leurs revendications soient prises en compte, concernant à la fois leurs salaires, lorsqu'elles revendiquent notamment une modification de leur statut, et leurs conditions de travail. Certes, le ministre de la Santé, Olivier Véran, pour tenter de désamorcer leur colère, a annoncé une

revalorisation des salaires pour les sages-femmes exerçant à l'hôpital calquée sur celle accordée au personnel hospitalier : une hausse mensuelle de 100 euros brut, soit 83 euros net, auxquels s'ajoute une prime de 100 euros net, versée, elle, une seule fois. Déjà, cette augmentation ne concernera que les trois quarts des 23 500 sages-femmes, mais surtout, cela ne fait pas le compte alors que les salaires tournent autour de 1 700 euros.

Mais ce que l'on a surtout pu entendre au travers des témoignages diffusés lors de ces journées de grève, c'est, comme pour l'ensemble du personnel médical, la lassitude et la colère ressenties face aux tâches qu'elles ne peuvent accomplir, faute

de temps. « *On est lessivées, surchargées* », témoignait l'une d'entre elles. « *On n'a pas le temps, on est en flux tendu en permanence, on s'excuse tout le temps [...] ce n'est pas une bonne façon de prendre en charge les gens* », dénonçait une autre. Et toutes demandent d'avoir les moyens d'exercer leur métier dans des conditions qui ne leur donnent pas le sentiment d'être « maltraitantes » et qui leur permettent de respecter les femmes dont elles s'occupent, en prenant soin d'elles et de leurs bébés.

DANS LE MONDE

CHINE

La bulle immobilière menace d'exploser

Depuis plusieurs semaines, les difficultés de Evergrande, l'un des plus gros promoteurs immobiliers chinois, font tanguer les marchés financiers de la planète.

Evergrande, qui emploie directement 200 000 personnes mais dont dépendent plus de 3 millions de travailleurs, s'est développé avec la bulle immobilière chinoise de ces vingt dernières années. C'est en empruntant qu'il lançait ses programmes immobiliers et c'est en vendant les appartements avant qu'ils ne soient achevés qu'il payait les programmes précédents, l'argent des acquéreurs couvrant les dépenses et les emprunts passés. Tout cela a fonctionné tant que le marché était en développement et que les prix montaient.

La bulle immobilière, dont ont

profité nombre de capitalistes occidentaux, a conduit la dette des promoteurs vers des sommets : 851 milliards d'euros pour les quatre premiers, dont 260 pour le seul Evergrande, l'équivalent de la dette d'un pays comme le Portugal. Ce sont les risques grandissants associés à cette dette qui ont conduit en 2020 l'État chinois à restreindre l'accès au crédit des promoteurs immobiliers. Avec la crise économique de ces derniers mois et la nouvelle interdiction de vendre les appartements non achevés, la mécanique financière d'Evergrande s'est grippée. Pour faire face aux dizaines de milliards de remboursements d'emprunts prévus dans les mois qui viennent, le groupe en est réduit à brader ses logements et à céder ses participations dans d'autres

sociétés.

Devant la menace de l'effondrement de l'immobilier, les capitalistes chinois comme les occidentaux qui y ont investi, comptent bien que l'État interviendra et sauvera tout ou partie de leur mise dans Evergrande. Mais si son patron, un des plus riches de Chine, a pu quitter le navire en perdition en août, ni les millions de travailleurs qui en dépendent, ni ceux qui y ont investi leurs économies ne peuvent en faire autant. 1,2 million de personnes attendent d'Evergrande la livraison d'un logement en partie déjà payé. Cela explique la colère qui s'est exprimée lors de manifestations devant les locaux de l'entreprise aux cris de « *Rendez-nous notre argent* ».

La France ne veut pas laisser la place

Un 52e soldat français a perdu la vie au Mali, tué dans une embuscade. Comme ceux qui l'ont précédé, il est mort pour défendre les intérêts de l'impérialisme français dans la région. Une mort d'autant plus stupide qu'elle intervient à un moment où les soldats français vont quitter leurs bases, au Nord du Mali, tout en continuant à y intervenir à partir du Niger voisin.

En annonçant en juillet dernier l'abandon rapide de ces bases et la réduction du nombre de militaires français engagés au Sahel, Macron entendait mettre fin à l'enlèvement de

l'armée française. Il réagissait aussi à l'ouverture de négociations avec certains groupes djihadistes par le Premier ministre Choguel Maïga, arrivé au pouvoir deux mois plus tôt après un coup d'État.

Mais quitter le Mali ne signifiait pas pour autant laisser d'autres y prendre pied. C'est pourtant ce qui est en train de se passer. À peine le départ des troupes françaises annoncé, Choguel Maïga a pris langue avec différents groupes de mercenaires, et en particulier ceux de la société russe Wagner, qui sévit déjà en Centrafrique, en Libye et en Syrie. La mi-

nistre française des Armées, Florence Parly, s'en est étranglée de rage. Ce qui l'inquiète vraiment, c'est de voir le Mali s'émanciper un tant soit peu de la tutelle française.

Tous ces prétendus protecteurs, aujourd'hui les armées française et maliennes, peut-être demain des mercenaires russes ou d'autres pays, sont des ennemis de la population malienne. Ils ne peuvent que contribuer à accroître la terreur sous laquelle vivent les habitants et à renforcer les djihadistes.

MARTINIQUE ET GUADELOUPE

Mobilisations contre le passe sanitaire



Devant la Clinique St Paul, mercredi 15 septembre, plusieurs dizaines d'agents des hôpitaux se sont mobilisés, répondant à la demande de salariés de la clinique confrontés à des pressions de leur direction pour le contrôle de la vaccination

En effet, dans cet établissement Mansour, le directeur, avait décidé d'appliquer la loi Macron du 5 août sur l'obligation vaccinale des soignants dès le 15 septembre comme en France hexagonale. Malgré l'an-

nonce du report spécifique aux Antilles de l'application de cette loi par le ministre Véran, mais sans publication locale du préfet ou de l'ARS (Agence régionale de santé), il exerçait des pressions sur les agents pour qu'ils soient vaccinés sous peine de voir leur contrat suspendu.

Devant la mobilisation importante, le directeur a fini par revoir sa copie. Il attendra les prochaines directives préfectorales sur le sujet. Les agents n'ont plus à subir des pres-

sions de leur employeur. Ils se sont fait respecter.

En Guadeloupe, jeudi 9 septembre, à l'Institut Medico Educatif (IME) l'Ancre du Moule plus de la moitié des salariés était en grève, répondant à l'appel des syndicats à la grève générale. Ils protestaient contre la mise en place du passe sanitaire et l'obligation vaccinale et contre les menaces de sanctions en cas de refus.

Depuis lundi 13 septembre un piquet de grève s'est installé à l'entrée de l'établissement.

Le lundi 20 septembre, les grévistes, en majorité syndiqués à l'UTAS-UGTG se sont retrouvés au siège où les négociations ont abouti à la satisfaction des revendications du personnel gréviste. Un protocole de suspension de conflit a été signé avec le report de l'application de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire. Ils sont aménagés et repoussés au 15 novembre.

Toujours en Guadeloupe, les agents de Pôle emploi ont fait grève du 9 au 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi imposant la vaccination obligatoire.

Il y a 230 ans : Bois-Caïman

Dans la nuit du 14 au 15 août 1791, des esclaves se sont rassemblés dans un lieu-dit reculé d'une habitation (plantation) de la province du Nord, à Saint-Domingue. La cérémonie du Bois-Caïman a marqué le début de la révolution haïtienne, durant laquelle les esclaves insurgés finirent par triompher après 13 ans d'une lutte acharnée.

Cette assemblée avait été convoquée par Boukman, un esclave né libre, capturé sur la côte ouest de l'Afrique et déporté ensuite dans les Caraïbes et aussi prêtre vaudou.

Les conjurés firent le serment de se révolter tous ensemble quelques jours plus tard, dans la nuit du 22 au 23 août 1791. Ce jour-là, les esclaves de cinq habitations tuèrent leurs maîtres et incendièrent les bâtiments. Ce fut le point de départ d'une insurrection qui dura plusieurs semaines,

la révolte des esclaves se propageant dans toute la riche plaine du Nord.

Cette province très peuplée était une des zones où les esclaves étaient particulièrement indociles. Ils étaient regroupés par centaines dans des habitations sucrières qui ressemblaient déjà à des usines modernes.

Les esclaves révoltés étaient armés d'outils agricoles, de piques, parfois d'un simple morceau de métal. Selon les historiens, il y eut un millier de morts parmi les maîtres et leurs familles. Les incendies détruisirent 1 200 plantations de café, et 161 sucreries. Après dix jours, Boukman et ses troupes réussirent à atteindre les portes de la ville du Cap, la capitale de la région nord et le principal port de commerce de Saint-Domingue.

Boukman fut tué dans les combats devant la ville, et sa tête fut exposée

sur une pique. De nombreux insurgés furent exécutés, souvent torturés. Ce fut même le cas de certains esclaves qui ne s'étaient pourtant pas soulevés. Cette répression cruelle poussa finalement de nombreux esclaves dans le camp des insurgés. On estime qu'ils étaient 100 000 au bout d'un mois.

Le soulèvement organisé par Boukman marquait le début de la révolution haïtienne. Elle ne se termina qu'avec la victoire militaire totale des esclaves d'Haïti contre les troupes de Bonaparte venues rétablir l'esclavage. L'indépendance fut proclamée le 1er janvier 1804.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €

Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière* - Île de La Réunion pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-ouvriere-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière aux présidentielles

Les prochaines élections présidentielles auront lieu en avril 2022. Combat ouvrier soutient la candidature de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte ouvrière, et fera campagne en Martinique et en Guadeloupe.

Comme l'a écrit Nathalie Arthaud le 14 septembre 2021 : « Rien ne sera donné aux travailleurs. Les augmentations de salaire ? Il faudra aller les arracher nous-mêmes au grand patronat, au travers de nos luttes, de nos grèves, de nos mobilisations. Les embauches nécessaires pour répartir le travail entre tous ? Il faudra les imposer

aussi ! »

« Chercher un bon candidat susceptible de mieux gérer le système capitaliste est une impasse. Il appartient aux travailleurs, à tous ceux qui sont aujourd'hui mal payés, méprisés, humiliés, de changer cet ordre social. Je suis candidate à l'élection présidentielle pour défendre cette perspective-là. Ceux qui la partagent pourront se regrouper autour de ma candidature. Ils affirmeront que le seul programme qui vaille pour les travailleurs, ce n'est pas un programme électoral, c'est un plan de luttes. »

Visiter le site

<https://www.lutte-ouvriere.org/comprendrelemonde/>